



Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de gestion et autres frais. Les ratios de frais de gestion varient d'une année à l'autre. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les organismes de placement collectif ne sont pas garantis par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par tout autre organisme public d'assurance-dépôts. Leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

### **Remarque à l'égard des déclarations prospectives**

Le présent rapport peut renfermer des déclarations prospectives sur les Fonds, leur rendement futur, leurs stratégies ou perspectives et les mesures que pourraient prendre les Fonds. Les termes « peut », « pourrait », « devrait », « voudrait », « supposer », « perspectives », « croire », « planifier », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « prévision » et « objectif », ainsi que les termes et expressions semblables, désignent des déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur des Fonds. Elles sont assujetties à des incertitudes et à des risques intrinsèques concernant les Fonds et les facteurs économiques en général, de sorte que les prévisions, projections et autres déclarations prospectives pourraient ne pas se matérialiser. Le lecteur est prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations puisque les événements et les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont énoncés ou prévus dans les déclarations prospectives relatives aux Fonds, en raison, mais sans s'y limiter, d'importants facteurs comme les conditions générales économiques, politiques et des marchés au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications apportées aux lois et aux règlements, les jugements d'ordre judiciaire ou réglementaire, les poursuites judiciaires et les catastrophes.

Le lecteur est prié de noter que la liste susmentionnée des facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Toutes les opinions prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont émises de bonne foi sans aucune responsabilité légale.

au 30 juin 2024

## Analyse du rendement du Fonds par la direction

### Résultats d'exploitation

Le Fonds FÉRIQUE Actions canadiennes a affiché un rendement net de 6,4 % pour la période close le 30 juin 2024. Son indice de référence, l'indice composé S&P/TSX, a généré un rendement de 6,1 % au cours de cette même période. Contrairement au rendement de l'indice de référence, qui ne comprend aucuns frais de placement, le rendement du Fonds est indiqué déduction faite des frais de gestion et d'exploitation à payer par le Fonds.

Sur une base relative, le rendement du Fonds a été supérieur à la médiane de son industrie<sup>1</sup>, dont le rendement pour la période a été de 5,3 %, net des frais de gestion.

### CC&L

Le portefeuille a légèrement dépassé l'indice de référence au cours du premier semestre de 2024. La sélection de titres a contribué au rendement, alors que le positionnement sectoriel lui a nuï.

Dans les technologies de l'information, la surpondération de Celestica a favorisé le plus le rendement durant la période, car l'entreprise a profité de l'essor fulgurant de la demande d'intelligence artificielle (IA) générative. La surpondération de Descartes Systems Group a également donné des résultats positifs. Du côté des matériaux, la sous-pondération de la Société aurifère Barrick et la surpondération de Kinross Gold Corporation ont favorisé le rendement. À l'inverse, la légère sous-pondération du secteur de l'énergie a eu un effet négatif sur le rendement.

Puisqu'il s'attendait à ce que le rebond de l'activité manufacturière se poursuive à l'échelle mondiale, le sous-gestionnaire de portefeuille a voulu accroître les placements dans les sociétés qui bénéficient d'un tel contexte et qui se négociaient à un cours intéressant. Il a donc rehaussé les positions en portefeuille liées au secteur des marchandises et des produits industriels qui sont habituellement favorisées par ce contexte. Ainsi, il a réduit les pondérations des secteurs défensifs, comme les services de communication et les services aux collectivités.

Les sociétés de croissance de qualité devraient également faire bonne figure en 2024. C'est pourquoi le sous-gestionnaire de portefeuille a continué de surpondérer les sociétés qui peuvent générer de solides flux de trésorerie disponibles et une croissance des bénéfices supérieure à la moyenne.

En ce qui concerne les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), le sous-gestionnaire de portefeuille a décidé de liquider la position dans la Société aurifère Barrick en raison de problèmes d'exploitation. L'entreprise est un producteur d'or diversifié d'envergure et mène environ 65 % de ses activités dans les marchés émergents. Elle a éprouvé de graves problèmes d'exploitation liés à ses relations avec les employés et au risque juridique. Le sous-gestionnaire de portefeuille a également réduit la position dans La Banque Toronto-Dominion qui est maintenant sous-pondérée, à cause de ses manquements à ses obligations de lutte contre le blanchiment d'argent. L'enquête sur les pratiques de la banque en cette matière a empêché le sous-gestionnaire de portefeuille de tirer parti du décrochage de son titre et de la baisse de sa valorisation. Certes, La Banque Toronto-Dominion dispose

des capitaux excédentaires nécessaires pour régler toute sanction financière qui pourrait lui être imposée, mais la croissance de ses activités aux États-Unis pourrait en pâtir.

Le Fonds a recours à une approche d'investissement responsable, telle que décrite au prospectus simplifié. Cette approche est l'une des multiples composantes des stratégies d'investissement utilisées pour aider à atteindre l'objectif du Fonds et a donc une portée limitée. Les facteurs ESG et l'engagement auprès des entreprises ne font pas partie de l'objectif de placement du Fonds et, par conséquent, les facteurs ESG et l'engagement ne constituent pas la stratégie principale du Fonds.

### Franklin Templeton

La répartition sectorielle et la sélection de titres ont toutes deux pesé sur le rendement relatif.

Sur le plan de la répartition sectorielle, le rendement relatif a été surtout miné par la sous-pondération de l'énergie et des matériaux, deux secteurs qui ont fait belle figure. La surpondération des services de communication et des services aux collectivités, deux secteurs sensibles aux taux d'intérêt, a également nuï au rendement. En revanche, la sous-pondération des technologies de l'information et de la consommation discrétionnaire, qui ont tiré de l'arrière, a favorisé le rendement relatif.

La sélection des principaux titres des technologies de l'information, des produits industriels et de la finance a le plus nuï au rendement. Plus précisément, la surpondération d'Open Text (technologies de l'information) et de Boyd Group Services (produits industriels), la position hors indice dans TELUS International (technologies de l'information) et l'absence de placement dans Fairfax Financial Holdings (finance) sont les facteurs qui ont été les plus désavantageux. Leur effet négatif a toutefois été en partie contrebalancé par la sélection avantageuse de titres dans la consommation discrétionnaire et les services aux collectivités. En particulier, la surpondération dans Dollarama et l'absence de placement dans Restaurant Brands International du secteur de la consommation discrétionnaire et la surpondération de Brookfield Renewable Partners des services aux collectivités ont été les plus profitables.

La période a été marquée par un volume élevé de transactions, par la vigueur du marché boursier qui est demeuré une source d'occasions de placement intéressantes et par une réduction des placements en portefeuille dont le cours était élevé. Cependant, la faiblesse des secteurs sensibles aux taux d'intérêt et certaines situations spécifiques ont permis de saisir des occasions pour établir de nouvelles positions ou étoffer des placements existants. Par conséquent, le sous-gestionnaire de portefeuille a profité de la vigueur d'un certain nombre d'actions de croissance, de valeur et cycliques pour réduire sa position, notamment dans AtkinsRéalis et Waste Connections (produits industriels), dans Dollarama (consommation discrétionnaire), dans Alimentation Couche-Tard et Compagnies Loblaw (biens de consommation de base), et dans Brookfield Corporation (finance), Canadian Natural Resources (énergie) et Mines Agnico-Eagle (matériaux). Par ailleurs, il a étoffé ses positions dans Wheaton Precious Metals Corporation et Franco-Nevada Corporation (matériaux), dans Brookfield Renewable Partners et Brookfield Infrastructure Partners (services aux collectivités) et dans Shopify (technologies de l'information).

<sup>1</sup> Source : Rendement médian des fonds comparables selon Fundata, au 30 juin 2024.

au 30 juin 2024

Le portefeuille est le plus exposé aux secteurs de la finance, des produits industriels, de l'énergie, des services aux collectivités et des biens de consommation de base. Par rapport à l'indice de référence, le portefeuille présente une plus forte pondération dans les secteurs sensibles aux taux d'intérêt, comme les services aux collectivités, les biens de consommation de base et les services de communication, ainsi que les produits industriels. À l'inverse, le portefeuille est principalement sous-pondéré dans les secteurs habituellement considérés comme étant de valeur et cycliques, à savoir la finance, l'énergie et les matériaux. Le secteur des soins de santé demeure absent du portefeuille.

Lorsqu'il s'adresse à des sociétés en portefeuille sur des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), le sous-gestionnaire de portefeuille entame un dialogue concret pour susciter des changements positifs à des fins précises ou pour rechercher de l'information quant aux enjeux ESG qui pourraient avoir une incidence sur sa thèse de placement.

Pendant la période, le sous-gestionnaire de portefeuille s'est entretenu avec ATCO pour en savoir plus sur sa stratégie en matière de développement durable, sur la transition énergétique et sa collaboration avec les communautés autochtones. La stratégie de la société se concentre principalement sur les combustibles propres, l'énergie renouvelable et les infrastructures énergétiques. Elle reconnaît que l'équilibre est délicat à atteindre entre les cibles de réduction des émissions et la rentabilité, la fiabilité et la sécurité en matière énergétique. Pour y arriver, ATCO devra collaborer avec ses pairs dans divers secteurs d'activités afin de créer une solution intégrée. Ils ont également discuté de l'importance de collaborer et d'établir des partenariats avec les communautés autochtones afin de définir une vision commune de l'énergie propre de demain. ATCO se distingue de ses concurrents en raison de ses efforts déployés pour resserrer ses liens avec les communautés autochtones avec qui elle est désireuse de partager les retombées économiques.

Le Fonds a recours à une approche d'investissement responsable, telle que décrite au prospectus simplifié. Cette approche est l'une des multiples composantes des stratégies d'investissement utilisées pour aider à atteindre l'objectif du Fonds et a donc une portée limitée. Les facteurs ESG et l'engagement auprès des entreprises ne font pas partie de l'objectif de placement du Fonds et, par conséquent, les facteurs ESG et l'engagement ne constituent pas la stratégie principale du Fonds.

### Événements récents

#### CC&L

La croissance économique et l'inflation ont emprunté des trajectoires différentes au Canada et aux États-Unis durant le premier semestre de 2024. Aux États-Unis, la croissance semblait reprendre, alors qu'elle demeurait lente, mais positive, au Canada. L'espoir d'un atterrissage en douceur de l'économie américaine a grandi depuis le début de l'année. Par ailleurs, la Fed a maintenu sa position accommodante malgré l'inflation plus élevée. En juin, la Banque du Canada est devenue la première parmi les pays du G7 à baisser son taux directeur.

L'optimisme généralisé que suscite le potentiel de l'IA générative a également stimulé la confiance des investisseurs. Les prix des marchandises, notamment du pétrole, ont grimpé, attisés par les

tensions géopolitiques qui demeurent élevées. Malgré le ralentissement de la croissance au pays, les actions canadiennes ont profité de la vigueur de leurs homologues américaines et des prix élevés des marchandises. Les actions des sociétés métallurgiques, énergétiques et aurifères se sont ainsi retrouvées dans le peloton de tête du marché canadien. Si l'on exclut les secteurs liés aux marchandises, les autres titres cycliques ont surpassé les titres plus défensifs au cours de la période.

La croissance économique est demeurée plus vigoureuse que prévu au premier trimestre de 2024. La récession a été évitée au Canada, alors que les prévisions de croissance du PIB ont été fortement relevées aux États-Unis, passant de 1,2 % à 2,1 %. Le plus récent indice des directeurs d'achats (PMI) montre finalement une reprise du secteur manufacturier à l'échelle mondiale. Les conditions économiques s'améliorent également dans les marchés émergents, y compris en Chine et en Inde.

Après un départ canon en 2024, le sous-gestionnaire de portefeuille est d'avis que les conditions demeureront favorables aux marchés boursiers jusqu'à la fin de l'année, car les données économiques s'améliorent et les banques centrales maintiennent leurs politiques accommodantes. Les valorisations sont nettement inférieures sur le marché canadien par rapport à celles au sud de la frontière. Si le Canada réussit à éviter de tomber dans une profonde récession, le marché boursier devrait générer des rendements positifs d'ici la fin de 2024.

Le sous-gestionnaire de portefeuille croit que l'économie arrive à la fin d'un cycle, une phase durant laquelle les données économiques sont habituellement contrastées et provoquent des remous. Il les surveillera attentivement, surtout aux États-Unis où l'économie s'essouffle depuis quelques mois.

À l'heure actuelle, les actions de croissance de qualité et les sociétés qui profitent de la reprise du secteur manufacturier sont surpondérées dans le portefeuille. À l'inverse, les titres plus défensifs sont sous-pondérés. En cas de ralentissement plus prononcé de l'économie ou d'une hausse du risque de récession au Canada, le sous-gestionnaire de portefeuille se tournera vers les secteurs plus défensifs, comme les services aux collectivités, les biens de consommation de base et les services de communication.

#### Franklin Templeton

Les actions canadiennes ont maintenu leur élan au premier semestre de 2024, propulsées par les rendements positifs de sept des onze secteurs GICS. Les matériaux et l'énergie se sont classés en tête du marché, suivis par les biens de consommation de base et la finance. Du côté des matériaux, le sous-secteur minier a été le moteur du rendement, alors que la vigueur a été au rendez-vous dans l'ensemble du secteur de l'énergie. À l'inverse, les services de communication, les technologies de l'information, les soins de santé et l'immobilier sont ceux qui ont reculé le plus durant la période.

Après une période haussière qui a duré 15 mois, le marché canadien des actions évolue sans direction claire, malmené par la reprise de l'inflation et le report des baisses de taux d'intérêt. L'inflation plus coriace que prévu aux États-Unis a fait flamber les taux obligataires des deux côtés de la frontière et pesé particulièrement sur les actions de croissance et axées sur le momentum. Plus récemment, la détérioration des données relatives au taux de chômage et le recul de l'inflation aux États-Unis ont fait augmenter les probabilités de

au 30 juin 2024

baisse des taux d'intérêt en 2024, ce qui a provoqué un rebond généralisé des actions.

Le sous-gestionnaire de portefeuille est d'avis que l'atteinte de la cible d'inflation de 2% sera une étape cruciale pour les marchés. Le recul de l'inflation dictera la politique monétaire au Canada et aux États-Unis, le principal élément à l'origine des rendements boursiers durant le présent cycle. Même si les dépenses de consommation demeuraient élevées, alimentées par la vigueur du marché de l'emploi et l'augmentation des salaires, les récentes données sur l'emploi montrent certains signes de ralentissement au chapitre des embauches.

Par ailleurs, l'inflation demeure obstinément élevée dans certains segments de l'économie, comme le logement, l'énergie et le transport. Les coûts de l'énergie et du transport sont alimentés par la situation géopolitique au Moyen-Orient.

Sur l'ensemble du cycle économique, il est généralement possible d'obtenir des rendements ajustés en fonction du risque supérieurs en tirant parti de l'engouement entourant le potentiel de gains en période haussière et de la crainte de manquer des occasions de réaliser des bénéfices, sans égard au risque. Or, il est essentiel de se prémunir contre le risque de baisse tout au long du cycle. En fin de compte, les rendements composés sont hautement tributaires de la résilience du portefeuille en période de baisse. La récente vigueur du marché boursier pourrait faire tomber les investisseurs dans la complaisance en ce qui a trait à la protection de leur portefeuille contre les baisses. Le sous-gestionnaire de portefeuille continuera de mettre l'accent sur la gestion du risque et la protection contre les baisses.

L'objectif du portefeuille consiste à obtenir une rentabilité prévisible, élevée et durable, une croissance à long terme à un prix raisonnable et une volatilité inférieure à celle de l'indice de référence. Un positionnement défensif est maintenu et il sera possible de saisir les occasions de placement attrayantes qui se présenteront. Un tel positionnement fera en sorte que le portefeuille générera des rendements inférieurs lorsque les gains sont concentrés dans un secteur restreint du marché. Or, cela permet d'obtenir des rendements constants dans toutes les conditions de marché. Le sous-gestionnaire de portefeuille est toutefois prêt à adopter une approche plus dynamique et à accroître la volatilité du portefeuille si les conditions de marché s'y prêtent ou s'il est sûr d'atteindre son objectif.

Le mandat de M. Gérard Guilbault à titre de membre du Comité d'examen indépendant (CEI) a pris fin le 31 mars 2024. M. Sylvain Piché remplace M. Gérard Guilbault comme membre du CEI en vertu d'un mandat de trois (3) ans, débutant le 1<sup>er</sup> avril 2024.

### Opérations entre apparentés

Le Gestionnaire du Fonds est Gestion FÉRIQUE, une organisation sans but lucratif. Gestion FÉRIQUE reçoit des honoraires de gestion servant à couvrir ses dépenses en ce qui concerne la gestion et les opérations quotidiennes du Fonds, comme indiqué à la section Frais de gestion. Ces dépenses comprennent les honoraires du gestionnaire de portefeuille, les dépenses de mise en marché et de distribution liées au Fonds, ainsi que les frais d'administration du Gestionnaire.

Services d'investissement FÉRIQUE (SIF) est une filiale sans but lucratif de Gestion FÉRIQUE inscrite à titre de cabinet dans les disciplines de courtage en épargne collective et de planification financière, et elle agit comme placeur des parts du Fonds. Un pourcentage des frais de gestion versés par le Fonds à Gestion FÉRIQUE est utilisé pour couvrir les dépenses relatives aux activités quotidiennes de SIF.

Gestion FÉRIQUE assume les charges opérationnelles du Fonds, sauf les frais du comité d'examen indépendant et les frais de dépôt réglementaire, en échange de frais d'administration, comme indiqué à la section Frais de gestion.

Gestion FÉRIQUE a mis en place un Comité d'examen indépendant pour le Fonds conformément aux exigences du Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement afin d'examiner les conflits d'intérêt liés à la gestion du Fonds.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les sous-gestionnaires de portefeuille CC&L et Franklin Templeton n'ont effectué aucune opération entre apparentés dans le cadre de la gestion du Fonds FÉRIQUE Actions canadiennes.

au 30 juin 2024

## Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

	Semestre clos le	Exercices clos les				
	30 juin 2024 (6 mois)	31 déc. 2023 (12 mois)	31 déc. 2022 (12 mois)	31 déc. 2021 (12 mois)	31 déc. 2020 (12 mois)	31 déc. 2019 (12 mois)
<b>Actif net par part</b> <sup>(1)(5)</sup>	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de la période comptable <sup>(4)</sup>	<b>87,39</b>	84,12	92,67	78,26	74,15	61,62
<b>Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation</b>						
Total des revenus	<b>1,33</b>	2,80	2,84	2,33	2,11	1,97
Total des charges	<b>(0,53)</b>	(0,98)	(1,01)	(1,03)	(0,83)	(0,82)
Gains (pertes) réalisé(e)s	<b>2,38</b>	3,48	6,59	7,88	0,71	1,50
Gains (pertes) non réalisé(e)s	<b>2,44</b>	2,08	(10,45)	11,33	3,53	10,98
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation</b> <sup>(2)</sup>	<b>5,62</b>	7,38	(2,03)	20,51	5,52	13,63
<b>Distributions</b>						
des dividendes	<b>0,87</b>	1,47	1,56	0,95	1,09	0,98
des gains en capital	<b>–</b>	2,65	4,75	5,18	–	–
<b>Distributions annuelles totales</b> <sup>(3)</sup>	<b>0,87</b>	4,12	6,31	6,13	1,09	0,98
<b>Actif net à la fin de la période comptable</b> <sup>(4)</sup>	<b>92,13</b>	87,39	84,12	92,67	78,26	74,15

<sup>(1)</sup> Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

<sup>(2)</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part entre le début et la fin de la période comptable.

<sup>(3)</sup> Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

<sup>(4)</sup> L'actif net est calculé conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

<sup>(5)</sup> Dans le présent document, le mot « parts » désigne des parts de série A.

	Semestre clos le	Exercices clos les				
	30 juin 2024 (6 mois)	31 déc. 2023 (12 mois)	31 déc. 2022 (12 mois)	31 déc. 2021 (12 mois)	31 déc. 2020 (12 mois)	31 déc. 2019 (12 mois)
<b>Ratios et données supplémentaires</b>						
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) <sup>(1)</sup>	<b>726 760</b>	691 833	645 294	704 826	557 334	522 284
Nombre de parts en circulation <sup>(1)</sup>	<b>7 888 195</b>	7 916 714	7 670 851	7 605 533	7 121 159	7 043 822
Ratio des frais de gestion (%) <sup>(2)</sup>	<b>1,11</b>	1,07	1,05	1,10	1,10	1,10
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge par le Gestionnaire (%)	<b>1,11</b>	1,07	1,05	1,10	1,10	1,10
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>(3)</sup>	<b>22,93</b>	45,23	51,82	40,56	52,58	40,13
Ratio des frais d'opérations (%) <sup>(4)</sup>	<b>0,06</b>	0,07	0,06	0,05	0,08	0,06
Valeur liquidative par part (\$)	<b>92,13</b>	87,39	84,12	92,67	78,26	74,15

<sup>(1)</sup> Données au 30 juin 2024 et au 31 décembre des périodes comptables comparatives.

<sup>(2)</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges pour la période comptable indiquée (incluant les taxes applicables et la part proportionnelle des charges des fonds sous-jacents, le cas échéant, mais excluant les frais de courtage, les autres coûts d'opérations de portefeuille et les retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable.

<sup>(3)</sup> Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100% signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de la période comptable et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

<sup>(4)</sup> Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille, incluant la part proportionnelle des frais d'opérations des titres des fonds sous-jacents, le cas échéant, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Ce ratio ne s'applique pas aux opérations visant des titres à revenu fixe.

## Frais de gestion

Les frais payables par le Fonds comprennent les frais de gestion et les charges opérationnelles. Les charges opérationnelles comprennent les frais d'administration et les frais de fonds. Les frais de gestion et d'administration sont calculés et crédités quotidiennement et payés mensuellement.

Les frais de gestion comprennent notamment les honoraires de gestionnaire et/ou de sous-gestionnaires de portefeuille, les frais de mise en marché et de distribution du Fonds, ainsi que les frais d'administration du Gestionnaire.

au 30 juin 2024

Les frais d'administration incluent notamment les frais engagés pour la tenue de registres, la garde des valeurs, les services fiduciaires, les coûts liés à la comptabilité et à l'évaluation du Fonds, les honoraires des auditeurs et des conseillers juridiques et la communication aux porteurs de parts. Les frais de fonds comprennent les frais de dépôt réglementaire et les frais de comité d'examen indépendant.

Pour la période, les frais de gestion annualisés imputés au Fonds et avant les taxes gouvernementales se chiffrent à 0,97 % et se répartissent comme suit :

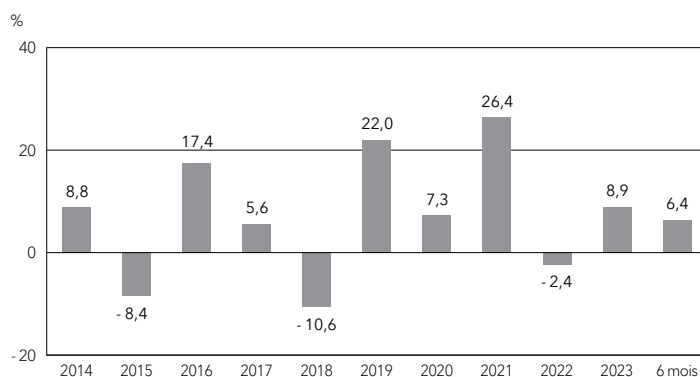
- Frais de gestion : 0,90 %
- Frais d'administration : 0,07 %

## Rendement passé

L'information sur le rendement suppose que les distributions du Fonds au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds. L'information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur.

## Rendements annuels

Le graphique à bandes présente le rendement annuel du Fonds pour chacune des années présentées et illustre les variations du rendement d'une année à l'autre, à l'exception de la dernière bande, qui présente le rendement pour la période de six mois terminée le 30 juin 2024. Le graphique à bandes illustre, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse au 31 décembre de chaque année ou au dernier jour de la période intermédiaire d'un placement effectué le premier jour de l'année.



## Aperçu du portefeuille

### Les 25 principaux titres en portefeuille

	% de la valeur liquidative
Banque Royale du Canada	6,4
Banque Toronto-Dominion	3,7
Canadian Pacific Kansas City	3,6
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,2
Shopify Inc., catégorie A	2,7
Alimentation Couche-Tard Inc.	2,6
Mines Agnico-Eagle Ltée.	2,6
Société Financière Manuvie	2,4
Banque Scotia	2,4
Constellation Software Inc.	2,2
Banque de Montréal	2,2
Waste Connections Inc.	2,1
Canadian Natural Resources Ltd.	2,0
Enbridge Inc.	2,0
Brookfield Corp.	1,9
Tourmaline Oil Corp.	1,8
Fortis Inc.	1,7
Dollarama Inc.	1,7
Cenovus Energy Inc.	1,7
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,7
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	1,5
ARC Resources Ltd.	1,5
Compagnies Loblaw Ltée	1,5
TELUS Corp.	1,5
AtkinsRealis Group Inc.	1,4
<b>Total</b>	<b>58,0</b>

### Répartition par secteur

	% de la valeur liquidative
Finance	26,0
Industrie	17,9
Énergie	15,1
Matériaux	10,1
Technologies de l'information	9,4
Biens de consommation de base	6,8
Services aux collectivités	5,6
Consommation discrétionnaire	3,2
Services de communication	3,0
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	1,5
Immobilier	1,4

### Valeur liquidative totale

**726 759 982**

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le Fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible.

au 30 juin 2024

## Autres renseignements importants

L'indice S&P/TSX (l'« indice » ou les « indices ») et les données associées sont un produit de S&P Dow Jones Indices LLC, ses sociétés affiliées et/ou leurs concédants de licence et ont été utilisés sous licence par Gestion FÉRIQUE® 2023 S&P Dow Jones Indices LLC, ses sociétés affiliées ou leurs concédants de licence. Tous les droits sont réservés. La redistribution ou la reproduction totale ou partielle est interdite sans l'autorisation écrite de S&P Dow Jones Indices LLC. Pour plus d'information sur l'un des indices de S&P Dow Jones Indices LLC, veuillez visiter [www.spdji.com](http://www.spdji.com). S&P® est une marque déposée de Standard & Poor's Financial Services LLC (« SPFS ») et Dow Jones® est une marque déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones »). S&P Dow Jones Indices LLC, SPFS, Dow Jones, leurs sociétés affiliées et leurs concédants (« S&P DJI ») ne font de déclaration ou de garantie, expresse ou implicite, quant à la capacité d'un indice à représenter avec précision la catégorie d'actifs ou le secteur de marché qu'il prétend représenter et S&P DJI décline toute responsabilité en cas d'erreur, d'omission ou d'interruption de tout indice ou des données qui y sont incluses.

TSX® Tous droits réservés [2023] TSX Inc.





Gestion FÉRIQUE  
Place du Canada  
1010, rue de La Gauchetière Ouest  
Bureau 1400  
Montréal (Québec) H3B 2N2

[ferique.com](http://ferique.com)

Vous pouvez obtenir d'autres renseignements sur les Fonds dans leurs prospectus, notice annuelle, aperçu du Fonds et états financiers.

Vous pouvez obtenir sans frais et sur demande un exemplaire de ces documents :

- en communiquant avec le Gestionnaire, Gestion FÉRIQUE, au 514 840-9206 (sans frais : 1 888 259-7969) ;
- en communiquant avec le Placeur principal, Services d'investissement FÉRIQUE au 514 788-6485 (sans frais : 1 800 291-0337) ou à [client@ferique.com](mailto:client@ferique.com) ;
- en visitant [ferique.com](http://ferique.com) ou [sedarplus.ca](http://sedarplus.ca).